

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dimanche 9 avril 2023

### **Effondrement d'un immeuble à Marseille : le Département et la Métropole, pleinement mobilisés pour venir en aide aux victimes**

À la suite du drame qui s'est tenu cette nuit, rue de Tivoli, dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Marseille, la Présidente du Département des Bouches-du-Rhône et de la Métropole Aix-Marseille-Provence, **Martine Vassal**, a souhaité apporter tout son soutien aux victimes : *« C'est avec effroi que nous avons appris le drame qui s'est produit dans la nuit, à la suite de l'effondrement d'un immeuble, 17 rue de Tivoli à Marseille. Mes premières pensées vont aux blessés, aux familles ainsi qu'à tous les habitants de l'immeuble et du quartier. Je veux qu'ils sachent que nous nous tiendrons à leur côté, et nous les accompagnerons pour la suite des événements. Je nourris l'espoir que les personnes ensevelies soient retrouvées saines et sauvées au plus tôt. »*

Pleinement solidaire du Maire de Marseille, **Benoit Payan**, **Martine Vassal** met les moyens des deux institutions qu'elle préside à disposition de la Ville et de l'Etat. Ainsi, les services du Département des Bouches-du-Rhône et de la Métropole Aix-Marseille-Provence se sont immédiatement mobilisés et des moyens exceptionnels sont mis en œuvre pour venir en aide aux victimes :

- Dès la première heure, une équipe de sapeurs-pompiers du SDIS 13 apporte son soutien au bataillon de Marins-Pompiers. Dix spécialistes en sauvetage et déblaiement, un binôme cynotechnique et une équipe spécialisée en drones sont notamment en renfort des secours.
- Les services métropolitains de la voirie et de la propreté sont à disposition des secours, avec plusieurs agents et des véhicules (camions plateau et tractopelles).
- La RTM a, pour sa part, participé à l'évacuation d'une trentaine de personnes vers le gymnase Vallier, organisé comme lieu d'accueil d'urgence. Pour ce faire, plusieurs personnels et bus ont été mobilisés pour sécuriser les habitants sinistrés dans les meilleurs délais.
- La Métropole et le Département mettent également, à disposition du Préfet, l'ensemble des leurs moyens pour reloger les familles dans les meilleures conditions, avec l'aide de 13 Habitat et Habitat Marseille Provence.
- Une aide exceptionnelle de 100 000 € va être débloquée par le Département pour venir en aide aux victimes ; son contour sera précisé en fonction des besoins de la Ville et de l'Etat.
- Des mesures d'accompagnement des élèves ont été mises en place par les équipes pédagogiques du Collège Chappe, situé tout près du drame.

**« Je voudrais remercier de tout cœur et saluer le courage des marins pompiers et des sapeurs-pompiers du SDIS 13, mobilisés dans des conditions très difficiles et qui ont, d'ores et déjà, secouru des habitants sous les décombres. Je mets aussi à disposition du Préfet tous les moyens du Département, notamment 13 Habitat, et de la Métropole, avec Habitat Marseille Provence, pour reloger les familles. Nous avons tous en tête le tragique souvenir de la rue d'Aubagne : c'est pourquoi nous devons être solidaires, apporter toutes nos forces aux sinistrés et aux brigades. J'apporte ma solidarité au Maire de Marseille. J'ai demandé au Rapporteur Général du Budget d'accorder une aide exceptionnelle de 100 000 euros aux victimes », a rajouté Martine Vassal.**